

Envoi : 09/03/2020

Réception par le Préfet : 09/03/2020

Publication : 13/03/2020



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2020-1-10-1

Séance du vendredi 6 mars 2020

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION D'ACTIONS EDUCATIVES DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES HAUT-RHINOIS

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

M. BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mmes HELDERLE, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.
Mme MILLION donne procuration à M. WITH.
M. MUNCK donne procuration à M. BIHL.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU les articles L 121-1 et L 312-16 du Code de l'éducation relatifs à l'éducation à la sexualité,
- VU les articles L 2212-1 et suivants du Code de la santé publique relatifs l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception, et notamment l'article L2212-4 de ce Code,
- VU l'avis favorable de la Commission Solidarité, Famille, Insertion et Logement réunie le 7 février 2020,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le rapport relatif au partenariat pour l'organisation d'actions éducatives dans les établissements scolaires haut-rhinois, selon les modalités énoncées en annexe A de la présente délibération.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

ANNEXE A

- Approuve la convention-type de partenariat pour l'organisation d'une action éducative, jointe en annexe à la présente délibération, sur la base de laquelle sera établie une convention de partenariat particulière avec chacun des établissements scolaires haut-rhinois concernés (écoles, collèges et lycées), par année scolaire, dans le cadre l'éducation à la sexualité, conformément aux articles L121-1 et L312-16 du Code de l'éducation,
- Autorise la Présidente du Conseil départemental à signer, sur la base de cette convention-type, les conventions de partenariat pour l'organisation d'une action éducative à intervenir entre le Département et chacun des établissements scolaires haut-rhinois concernés, en y apportant, le cas échéant, toutes modifications mineures qui s'avèreraient nécessaires.